

# NEGOCIATIONS POLITIQUES INTER-CONGOLAISES COMMISSION HUMANITAIRE, SOCIALE ET CULTURELLE

## RESOLUTION RELATIVE A LA RECONSTRUCTION DE LA VILLE DE KISANGANI ET DE TOUTES LES AUTRES VILLES DETRUITES PAR LA GUERRE

Nous, Participants aux Négociations Politiques Inter-Congolaises, Délégués du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD), du Mouvement de Libération du Congo (MLC), du Rassemblement Congolais pour la Démocratie - Mouvement de Libération (RCD/ML), du Rassemblement Congolais pour la Démocratie - National (RCD/N), des Maï Maï, des principales formations et organisations de l'Opposition Politique et de la Société Civile/ Forces Vives de la Nation, réunis à Sun City en République Sud Africaine, du 25 Février au 11 Avril 2002 ;

**Considérant** l'Accord pour un cessez-le-feu en République Démocratique du Congo signé à Lusaka les 10 juillet, 30 juillet et 31 août 1999 ;

**Considérant** les différentes résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies relatives aux Négociations politiques inter-congolaises ;

**Rappelant** la Déclaration des Principes fondamentaux signée à Lusaka le 4 mai 2001 par les parties signataires de l'Accord précité, l'Acte d'Engagement de Gaborone signé par les représentants des Composantes aux Négociations politiques inter-congolaises en date du 24 août 2001 ;

**Rappelant** le Règlement d'Ordre Intérieur des Négociations Politiques Inter-Congolaises adopté en date du 8 mars 2002 à Sun City, spécialement à son article 10, relatif à l'organisation des Commissions ;

**Constatant** la destruction des infrastructures économiques et physiques de la ville de Kisangani et de ses environs ;

**Soucieux** de préserver le potentiel scientifique de Kisangani et de lui restituer son rôle de carrefour cosmopolite ;

**Rappelant** les résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies relatives à la reconstruction de la ville de Kisangani et de ses environs ;

**Soucieux** de la nécessité de reconstruire toutes les villes détruites par la guerre ;  
Tenant compte du caractère de Kisangani comme ville martyre ; Bureau du  
Facilitateur du Dialogue Inter-Congolais

**Vu l'urgence,**

**Convenons de**

1. Demander au gouvernement de transition d'accélérer l'élaboration et l'exécution du plan d'urgence humanitaire pour la reconstruction économique et physique de la ville de Kisangani et des ses environs, ainsi que de toutes les autres villes détruites par la guerre ;
2. Créer les conditions les plus favorables pour la mise en oeuvre, sans délai, du plan d'urgence dès qu'il aura été finalisé par les autorités congolaises et leurs partenaires internationaux ;
3. Lancer un appel à la communauté nationale et internationale pour la mobilisation des ressources financières conséquentes.

Fait à Sun City, RSA, le 09 avril 2002

Les participants aux Négociations Politiques Inter-congolaises